

# **S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

157, rue des Blains  
92220 BAGNEUX

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2019

## S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

157, rue des Blains  
92220 BAGNEUX

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2019

---

A l'assemblée générale de l'association S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.E.L - Service d'Entraide et de Liaison relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les mentions relatives à la continuité d'exploitation exposées dans la note 15 de l'annexe des comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 décembre 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke.

Jean-Claude MARTY

## Bilan de l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Validé en CA le 22/11/19

ACTIF	30/06/2019			30/06/2018
	Valeur Brute	Amort & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	643 585	204 251	439 333	492 057
.Logiciels Informatique	643 585	204 251	439 333	435 711
. En cours				56 346
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	1 229 553	409 988	819 565	857 168
.Locaux Bagneux : construction	615 000	92 216	522 784	522 784
.Locaux Bagneux : ravalement	181 943	54 617	127 326	139 456
.Locaux Bagneux : équipement technique	261 981	138 260	123 722	137 029
.Équipement Technique général Bagneux	32 837	15 665	17 172	18 814
.Agencements & Installations Bagneux	46 951	45 764	1 187	1 439
.Équipement Bagneux	8 807	4 932	3 876	5 036
.Mobilier	38 981	29 795	9 186	11 402
.Matériel informatique	38 878	26 279	12 599	19 556
.Matériel audiovisuel	4 175	2 461	1 713	1 653
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	512 048	351 833	160 215	513 751
.Créance sur entités liées (Apport ADR Artisnt SEL)				
. Participation à SCI ROGI	351 833	351 833		351 833
. Participation CRÉDIT AGRICOLE				99
. Participation SOGAMA	1 400		1 400	1 400
. Action Logement	2 402		2 402	736
. Participation OIKO CRÉDITE.	1 113		1 113	1 103
. Autres immobilisations financières	150 000		150 000	150 000
. Dépôts et cautionnements	5 300		5 300	8 581
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	2 385 186	966 072	1 419 113	1 862 977
<b>COMPTE DE LIAISON</b>				
<b>STOCK ET EN COURS</b>	2 932		2 932	27 041
. De marchandises	2 932		2 932	27 041
<b>CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</b>	150 616		150 616	166 690
. Clients	11 938		11 938	11 673
. Avances sur projets tickets repas				
. Produits à recevoir	77 396		77 396	29 352
. TR avance bon refuge (3 ans)				
. Projets avance				
. Avances diverses	3 581		3 581	168
. Autres créances	57 700		57 700	125 497
<b>PLACEMENTS : VALEURS MOBIL. &amp; AUTRES</b>	762 767	2 042	760 725	325 015
.Placements	346 500	2 042	344 458	
.Livret ass	416 267		416 267	325 015
<b>DISPONIBILITÉS</b>	114 030		114 030	220 175
.Banques	110 205		110 205	218 541
.Caisses	3 825		3 825	1 635
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	6 170		6 170	13 653
.Charges constatées d'avance	6 170		6 170	13 653
<b>TOTAL</b>	1 036 514	2 042	1 034 472	752 575
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	3 421 700	968 114	2 453 586	2 615 552

## Bilan de l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Validé en CA le 22/11/19

PASSIF	30/06/2019	30/06/2018
<u>FONDS ASSOC. SANS DROIT DE REPRISE</u>	352 576	337 464
.D' investissements : Propres	242 899	242 899
.D' investissements : Subv. non renouv.	224 426	224 426
.De trésorerie		
.Sans affectation : Fonds d' intervention		
.Résultat de l'exercice	15 112	118 914
.Report à nouveau	-129 860	-248 775
<u>FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REPRISE</u>	135 353	135 353
.A la dissolution : val.biens affect. invest.		
.A un autre terme		
.Valeur biens affectés investissement	135 353	135 353
.Subv. non renouv. d'investissement		
.Libéralités en attente d' autorisation		
<u>RESERVES</u>	482 031	482 031
.D' Investissements :prov. Pour renouvellement	275 257	275 257
.De Trésorerie		
.Sans affectation : Fonds d'intervention	204 209	204 209
. Haïti	2 566	2 566
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>		
.D' Investissements		
.De Trésorerie		
.De Régularisation de la gestion		
<u>SUBVENT. D'EQUIP. AMORTISSABLES</u>		
<b>TOTAL FONDS PROPRES &amp; ASSIMILÉS</b>	969 960	954 848
<u>PROV. POUR RISQ. ET CHARGES</u>		
.Provisions pour risques		
.Provisions pour charges (travaux)		
<b>TOTAL PROV. P/ RISQ. &amp; CHARG.</b>		
<u>FONDS DÉDIÉS</u>	496 150	668 445
<u>EMPRUNTS ET DETTES ASSIM. D' INVEST.</u>		
	215 426	283 628
. Particuliers	45 982	45 982
. Société Générale	54 762	83 333
. Société Générale	114 681	154 312
<u>EMPRUNTS ET DETTES ASSIM. DE TRÉSOR.</u>	1 105	1 105
. Dépôts et cautionnements reçus	1 105	1 105
<u>AUTRES DETTES</u>	770 945	707 526
.Dettes sur immob. et comptes rattachés		
.Avances reçues et usagers créditeurs	2 790	
.Fournisseurs et comptes rattachés	52 178	65 415
.Dettes sociales et fiscales	187 635	196 851
.Autres dettes (parrainages dus)	461 915	415 733
.Charges à payer (projets et sensib)	43 391	3 236
.Produits constatés d'avance	23 036	26 291
<b>TOTAL DETTES ET ASSIMILÉS</b>	987 476	992 259
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	2 453 586	2 615 552



## Compte de résultat de l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

validé en CA le 22/11/19

	A		B		A/B
	30/06/2019	%	30/06/2018	%	Var.
<b>PRODUITS</b>					
<b>Total Secteur Aide aux artisans</b>	<b>103 072</b>	<b>1,45%</b>	<b>190 764</b>	<b>2,78%</b>	<b>-46%</b>
Vente de marchandises	33 358		104 187		-68%
Autres produits activités annexes atténuation de charges	10 548		86 578		-88%
Reprise sur dépréciation exceptionnelle					
Reprise prov dépréciation actif circulant	59 167				
<b>Abonnement SEL Informations</b>	<b>947</b>	<b>0,01%</b>	<b>1 004</b>	<b>0,01%</b>	<b>-6%</b>
<b>Dons</b>	<b>6 071 740</b>	<b>85,68%</b>	<b>5 841 242</b>	<b>85,13%</b>	<b>4%</b>
<b><u>PARRAINAGE</u></b>					
Contrat Parrainage - France	3 521 739	49,70%	3 337 671	48,64%	6%
Parrainage Plus - France	319 651	4,51%	312 491	4,55%	2%
Dons sur Parrainage - France + Suisse	25 784	0,36%	44 400	0,65%	-42%
Cadeaux (dont Noël) - France + Suisse	284 827	4,02%	245 068	3,57%	16%
Parrainage étudiants LDP		0,00%	1 000	0,01%	-100%
<b>TOTAL PARRAINAGE</b>	<b>4 152 002</b>	<b>58,59%</b>	<b>3 940 631</b>	<b>57,43%</b>	<b>5%</b>
<b><u>PROJETS DE DÉVELOPPEMENT</u></b>					
<b>Soutien alimentaire (Tickets-Repas)</b>					
Engagements alimentaires - France	490 825	6,93%	498 751	7,27%	-2%
Engagements alimentaires - Suisse	18 369	0,26%	20 564	0,30%	-11%
Dons ponctuels - France + Suisse	133 062	1,88%	113 247	1,65%	17%
<b>Sous-total soutien alimentaire</b>	<b>642 256</b>	<b>9,06%</b>	<b>632 562</b>	<b>9,22%</b>	<b>2%</b>
<b>Eau, assainissement</b>	117 340	1,66%	146 521	2,14%	-20%
<b>Microcrédit</b>	36 142	0,51%	37 806	0,55%	-4%
<b>Agriculture/Sécurité Alimentaire</b>	317 260	4,48%	159 236	2,32%	99%
<b>Santé</b>	61 456	0,87%	159 811	2,33%	-62%
<b>Dons affect. par donateur aux projets dév. Afrique Haïti</b>	286 971	4,05%	312 287	4,55%	-8%
<b>Sous-total dév domaine+général</b>	<b>819 169</b>	<b>11,56%</b>	<b>815 661</b>	<b>11,89%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL DÉVELOPPEMENT</b>	<b>1 461 425</b>	<b>20,62%</b>	<b>1 448 222</b>	<b>21,11%</b>	<b>1%</b>
<b><u>SECOURS D'URGENCE</u></b>					
Fonds d'urgence + divers	14 869	0,21%	16 476	0,24%	-10%
Urgence Nigeria Cameroun Tchad		0,00%	1 861	0,03%	-100%
Urgence RCA		0,00%	2 639	0,04%	-100%
Urgence Afrique de l'est		0,00%	20 598	0,30%	-100%
Urgence Sahel	50 840	0,72%			
Urgence Haïti	35 115	0,50%		0,00%	
Urgence Madagascar	40	0,00%	40 736	0,59%	-100%
Urgence Syrie, Irak, Moyen-Orient	2 398	0,03%	9 982	0,15%	-76%
<b>TOTAL SECOURS D'URGENCE</b>	<b>103 262</b>	<b>1,46%</b>	<b>92 293</b>	<b>1,35%</b>	<b>12%</b>
<b><u>AUTRES DONS</u></b>					
Dons non affectés (SNA)	146 024	2,06%	146 745	2,14%	0%
Legs et Assurance-vie (non-affectée)	101 943	1,44%	30 779	0,45%	231%
Dons spécifiques (Michée, sensibilisation, etc. ...)	28 278	0,40%	32 302	0,47%	-12%
<b>FONDATION SEL</b>		0,00%		0,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>78 807</b>	<b>1,11%</b>	<b>150 270</b>	<b>2,19%</b>	<b>-48%</b>
<b>TOTAL AUTRES DONS</b>	<b>355 051</b>	<b>5,01%</b>	<b>360 097</b>	<b>5,25%</b>	<b>-1%</b>
<b>Cotisations</b>	<b>4 320</b>	<b>0,06%</b>	<b>5 300</b>	<b>0,08%</b>	<b>-18%</b>
<b>Autres produits-Produits en atténuat.de charges</b>	<b>27 728</b>	<b>0,39%</b>	<b>39 604</b>	<b>0,58%</b>	<b>-30%</b>
Remboursements de frais /locaux	5 710	0,08%	5 626	0,08%	1%
Remboursement de frais divers	14 636	0,21%	13 811	0,20%	6%
Vente de livres+ divers	4 722	0,07%	5 213	0,08%	-9%
Remboursements sur CES, CEJ, CIE, agefiph	2 660	0,04%	11 555	0,17%	-77%
Remboursements sur formation		0,00%	3 400	0,05%	-100%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 207 807</b>	<b>87,60%</b>	<b>6 077 916</b>	<b>88,58%</b>	<b>2%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>303 035</b>	<b>4,28%</b>	<b>33 901</b>	<b>0,49%</b>	<b>794%</b>
Produits financiers divers	301 934	4,26%	33 532	0,49%	800%
Gains de change	1 101	0,02%	369	0,01%	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 452</b>	<b>0,02%</b>	<b>50</b>	<b>0,00%</b>	<b>2803%</b>
Divers (dont ex antérieur)	1 452	0,02%	50	0,00%	2803%
<b>Report des ressources non utilisées des ex.ant.</b>	<b>574 279</b>	<b>8,10%</b>	<b>749 542</b>	<b>10,92%</b>	<b>-23%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 086 572</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 861 409</b>	<b>100,00%</b>	<b>3%</b>
Déficit		0,00%		0,00%	
<b>T O T A U X</b>	<b>7 086 572</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 861 409</b>	<b>100,00%</b>	<b>3%</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>					
Bénévolat	86 569		113 492		

## Compte de résultat de l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Validé en CA le 22/11/19

	A		B		A/B
	30/06/2019	%	30/06/2018	%	Var.
<b>C H A R G E S</b>					
<b>Total Secteur Aide aux artisans</b>	<b>131 856</b>	<b>1,9%</b>	<b>202 509</b>	<b>3,0%</b>	<b>-34,9%</b>
Achats de marchandises	11 982		77		15544%
Frais annexes d'achat de marchandises			4 711		-100,0%
Variation de stock de marchandises	79 109		25 138		214,7%
Prestation Viapost/CLC/LLB	1 187		19 919		-94,0%
Transport sur ventes	1 708		765		123,5%
Consommations	1 151		837		37,6%
Achats et charges externes	26 838		27 815		-3,5%
Personnel			50 125		-100,0%
Taxes	1 294		1 499		-13,6%
Autres charges	8 586		71 625		-88,0%
<b>Consommations</b>	<b>54 107</b>	<b>0,8%</b>	<b>57 728</b>	<b>0,8%</b>	<b>-6,3%</b>
Electricité - eau	4 500		5 312		-15,3%
Fournitures administratives générales	5 340		6 506		-17,9%
Photocopies, imprimantes et frais liés (hors loc.)	5 847		9 943		-41,2%
Achat livres et CD	9 695		4 104		136,2%
Fournitures et frais informatiques	9 329		6 110		52,7%
Divers matériel et mobilier			3 540		-100,0%
Charges copropriété Bagneux	17 142		21 032		-18,5%
Divers	2 254		1 182		90,6%
<b>Services et autres services extérieurs</b>	<b>578 474</b>	<b>8,2%</b>	<b>549 018</b>	<b>8,0%</b>	<b>5,4%</b>
Sous-traitance	3 396		7 551		-55,0%
Locations diverses	1 370		1 148		19,3%
Crédit-bail photocopieur & imprimantes	7 099		3 076		130,8%
Entretien et réparations locaux	12 841		11 412		12,5%
Contrats de maintenance (informatique)	51 136		29 858		71,3%
Prime d'assurance	3 196		3 073		4,0%
Documentation générale et technique	2 066		2 266		-8,8%
Internet	277		259		6,9%
Honoraires CAC	18 401		22 564		-18,5%
Honoraires divers	26 108		26 549		-1,7%
Honoraires Com	4 200				
Audiovisuel	9 511		6 186		53,8%
Publicité internet	9 641		8 234		
Digital Réseaux Sociaux	5 242		11 181		-53,1%
Création outils internet	10 280		3 980		158,3%
Annonces et encarts publicitaires	7 995		6 497		23,1%
Expositions et stands	70 877		49 381		43,5%
SEL informations	89 805		96 572		-7,0%
Publications Fidélisation (PARR)	31 254		27 250		14,7%
Publications Fidélisation (PROJ+TR)	24 849		19 463		27,7%
Imprimés et frais promotionnels (SENSIBILISATION)	2 536		1 951		30,0%
Imprimés et frais promotionnels (PARR )	1 766		16 879		-89,5%
Imprimés et frais promotionnels (PROJETS)	15 329		12 280		24,8%
Imprimés et frais promotionnels autres			12 504		-100,0%
Déplacements, missions, réceptions	19 541		21 041		-7,1%
Déplacements étranger	60 726		54 500		11,4%
Frais postaux et autres frais de port	45 529		45 965		-0,9%
Téléphone et ADSL	11 318		9 369		20,8%
Frais de virements étranger			175		-100,0%
Frais de prélèvement automatique	5 772		15 101		-61,8%
Divers frais bancaires	11 099		7 950		39,6%
Cotisations	15 315		14 803		3,5%
<b>Autres impôts et taxes</b>	<b>24 237</b>	<b>0,3%</b>	<b>22 045</b>	<b>0,3%</b>	<b>9,9%</b>
<b>Taxe sur salaires</b>	<b>46 683</b>	<b>0,7%</b>	<b>35 760</b>	<b>0,5%</b>	<b>30,5%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>1 058 476</b>	<b>14,9%</b>	<b>1 023 701</b>	<b>14,9%</b>	<b>3,4%</b>
Appointements bruts	715 040		673 491		6,2%
Charges patronales	286 317		293 813		-2,6%
Frais stagiaires et bénévoles (ind., etc)	4 708		12 292		-61,7%
Indemnité de transport (du personnel) et autres	31 834		22 238		43,2%
Médecine du travail	1 869		3 308		-43,5%
Frais de formation	15 557		14 649		6,2%
Divers	3 151		3 909		-19,4%
<b>Dotations et Provisions</b>	<b>131 613</b>	<b>1,9%</b>	<b>110 266</b>	<b>1,6%</b>	<b>19,4%</b>
Dotation aux amortissements	131 613		110 266		19,4%
<b>Autres charges - Activités sociales</b>	<b>4 279 290</b>	<b>60,4%</b>	<b>4 100 619</b>	<b>59,8%</b>	<b>4,4%</b>
Versements Parrainages	2 545 469	35,9%	2 314 969	33,7%	10,0%
Versements Cadeaux (Noël et autres)	248 106	3,5%	220 783	3,2%	12,4%
Versements Parrainage Plus et dons	309 242	4,4%	381 634	5,6%	-19,0%
Versements Projets de développpt -TR alimentaire	361 207	5,1%	394 336	5,7%	-8,4%
Versements Dons alimentaires ponctuels	74 089	1,0%	39 704	0,6%	86,6%
Versements autres Projets de développpt	615 098	8,7%	530 031	7,7%	16,0%
Versements Secours d'urgence	77 722	1,1%	122 591	1,8%	-36,6%
Versements Sensibilisation & Michée	862	0,0%	2 841	0,0%	-69,7%
Versements fonds issus de la Fondation SEL	47 497	0,7%	93 730	1,4%	-49,3%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 304 735</b>	<b>89,0%</b>	<b>6 101 647</b>	<b>88,9%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Charges financières</b>	<b>357 602</b>	<b>5,0%</b>	<b>7 913</b>	<b>0,1%</b>	<b>4419,4%</b>
Intérêts des emprunts	2 868	0,0%	5 995	0,1%	-52,2%
Autres charges financières	354 734	5,0%	1 917	0,0%	18403,1%
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>5 115</b>	<b>0,1%</b>	<b>5 333</b>	<b>0,1%</b>	<b>-4,1%</b>
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>401 984</b>	<b>5,7%</b>	<b>625 108</b>	<b>9,1%</b>	<b>-35,7%</b>
Impôt société	2 024	0,0%	2 494	0,0%	-18,8%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 071 460</b>	<b>99,8%</b>	<b>6 742 495</b>	<b>98,3%</b>	<b>4,9%</b>
Excédent de l'exercice	15 112	0,2%	118 914	1,7%	
<b>T O T A U X</b>	<b>7 086 572</b>	<b>100,0%</b>	<b>6 861 409</b>	<b>100,0%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>					
Personnel bénévole	86 569	1,2%	113 492	1,7%	-23,7%

*Présenté en AG du 18/12/19*

---

# Annexes comptables

---

Exercice relatif à la  
période comprise entre  
le 01 juillet 2018  
et le 30 juin 2019

---

SEL  
Association loi 1901

---

## ANNEXE COMPTABLE

### 1) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes de l'exercice clos le 30/06/2019 ont été établis en conformité avec le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99.01 relatif au plan comptable des associations et fondations, ainsi qu'avec le règlement 2014-03, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

### 2) Faits notables sur l'exercice

#### 2-1) Secteur fiscalisé : liquidation de l'ancien stock et des avoirs sur Valence

L'ancien stock d'Artisanat SEL, qui avait été confié en dépôt-vente à un diffuseur pour être écoulé dans son réseau de magasins, a été entièrement racheté par ce dernier en juin 2019 pour un montant forfaitaire. Il n'apparaît donc plus au bilan. La quasi-totalité des contrats de location restant sur le secteur fiscalisé ont pris fin en cours d'exercice et le mobilier restant sur Valence a été donné à d'autres associations ou mis au rebut.

Le chiffre d'affaires du secteur fiscalisé s'est établi à 33 k€ sur l'exercice, correspondant au déstockage de l'ancien stock, aux ventes du jeu « Les villageois de Baobila ». Les marges négatives, ainsi que les engagements et charges restantes sur l'activité Artisanat SEL sur l'exercice ont conduit le secteur fiscalisé à un déficit de 29 k€ au 30 juin 2019.

#### 2-2) Augmentation du montant de base du parrainage

À partir du mois d'avril 2019, le montant de base des dons pour le parrainage est passé de 28 à 30 €. Il n'y avait pas eu de hausse de ce montant depuis 10 ans. Cette évolution a été décidée dans l'optique de pouvoir renforcer la participation du SEL dans sa contribution aux financements du parrainage simple de Compassion.

### 3) Immobilisations

#### 3-1) Tableau des valeurs brutes des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Immobilisations incorporelles	30/06/2018	Acquisitions	Diminutions	Transferts	30/06/2019
<b>Valeurs brutes</b>					
Plateforme de traduction Web	3 960		3 960		-
Logiciels réseau	3 846		3 846		-
Site Web		10 200		15 960	26 160
NeoSys - outil métier	548 203			69 222	617 425
Immobilisations en cours	56 346	28 836		-85 182	-
<b>TOTAL</b>	<b>612 355</b>	<b>39 036</b>	<b>7 806</b>	<b>-</b>	<b>643 585</b>

Nous avons externalisé notre plateforme de traduction et renouvelé notre équipement réseau sur l'exercice. Le nouveau site web a été mis en ligne en juillet 2018 et le dernier module du logiciel métier du SEL (NeoSys) a été mis en production en novembre 2018, soldant ainsi l'ensemble des immobilisations en cours.

Immobilisations corporelles Valeurs brutes	30/06/2018	Acquisitions	Diminutions	30/06/2019
Bureaux 157 r Blains 92220 Bagneux	615 000			615 000
Ravalement	181 943			181 943
Bureaux / Équipements techniques	294 818			294 818
Bureaux / Agencements	46 951			46 951
Système téléphonique	8 807			8 807
Mobilier de bureau	38 981			38 981
Matériel informatique	65 493	6 198	32 813	38 878
Matériel audio-vidéo	3 440	735		4 175
Autres immobilisations corporelles	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>1 255 433</b>	<b>6 933</b>	<b>32 813</b>	<b>1 229 553</b>

Immobilisations financières Valeurs brutes	30/06/2018	Acquisitions	Diminutions	30/06/2019
Participation SCI ROGI	351 833			351 833
Participation CRÉDIT AGRICOLE	99		99	-
Participation OIKO CRÉDIT	1 102	11		1 113
Action Logement	736	1 666		2 402
Nantissement SG Compte à terme	150 000			150 000
Autres titres	1 400			1 400
Dépôts et cautionnements	8 581		3 281	5 300
<b>TOTAL</b>	<b>513 751</b>	<b>1 677</b>	<b>3 380</b>	<b>512 048</b>

### 3-2) Tableau des amortissements des immobilisations

Immobilisations incorporelles Amortissements	Taux et mode d'amortissement	Cumul des dotations au 30/06/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul des dotations au 30/06/2019
Plateforme traduction Web	50,00 L	3 960		3 960	
Logiciel réseau	36,00 L	3 846		3 846	
Site web	33,33 L		6 852		6 852
NeoSys	14,29 L	112 492	84 907		197 399
<b>TOTAL</b>		<b>120 298</b>	<b>91 759</b>	<b>7 806</b>	<b>204 251</b>

Immobilisations corporelles Amortissement	Taux et mode d'amortissement	Cumul des dotations au 30/06/2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul des dotations au 30/06/2019
Bureaux 157 r Blains 92220 Bagneux / construction	Néant	92 216			92 216
Bagneux / Ravalement	6,67 L	42 487	12 130		54 617
Bureaux / Équipements techniques	5,00 L	138 975	14 949		153 924
Bureaux / Agencements	10,00 L	45 512	252		45 764
Système téléphonique	10,00 L	3 772	1 160		4 932
Mobilier de bureau	20,00 L	27 579	2 216		29 795
Matériel informatique	10,00 L	45 937	8 472	28 130	26 279
Matériel audio-vidéo	25,00 L	1 787	675		2 461
<b>TOTAL</b>		<b>398 265</b>	<b>39 853</b>	<b>28 130</b>	<b>409 988</b>

### 3-3) Amortissements des immobilisations

Ils sont pratiqués conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-6. La dotation aux amortissements des immobilisations est calculée selon la méthode linéaire avec application d'un prorata temporis aux taux couramment utilisés pour chaque catégorie d'immobilisations. Depuis la clôture de l'exercice clos au 30 juin 2016, la base amortissable retenue pour l'immeuble de bureau du siège social, déterminée par différence entre le prix

d'acquisition et la valeur résiduelle, ressort à zéro. De ce fait, aucune dotation aux amortissements complémentaire n'est comptabilisée au titre de cet immeuble.

### 3-4) Provision pour dépréciation d'immobilisations financières

Faisant suite à la vente des locaux de la SCI ROGI et de l'attribution au compte courant du SEL, unique associé, du résultat de l'exercice 2018 lors de l'AG de la SCI, la valeur des parts de cette dernière a été entièrement dépréciée dans les comptes du SEL.

## 4) Stocks

### 4-1) Mode de valorisation

Le seul stock restant au 30 juin 2019 est celui du jeu « Les villageois de Baobila ». Son coût unitaire a été calculé sur la base des coûts externes de développement et de fabrication.

Un inventaire physique du stock a été réalisé par le diffuseur au 31 mars 2019. Le stock au 30 juin 2019 a été reconstitué en déduisant du stock au 31 mars, les articles vendus sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2019.

### 4-2) Dépréciation des stocks : Provision pour stocks à rotation lente

Aucune dépréciation du stock n'a été constatée, compte tenu de la date récente d'édition du jeu.

Le stock a une valeur nette de 2 932 € au 30/06/2019.

## 5) Créances et comptes rattachés

Ce poste est constitué des montants suivants, en milliers d'euros :

- Créances clients	12
- Produits à recevoir	77
- Compte courant SCI	41
- Crédit d'impôt et de TVA	4
- Avance à Compassion	9
- Avances projets	3
- Divers autres avances	4
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>

Le recouvrement de ces montants doit intervenir dans le courant de l'exercice 2019/2020.

## 6) Valeurs Mobilières de Placement

### 6-1) Règles et méthodes

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les cessions sont comptabilisées selon la méthode FIFO. Lorsque la valeur réelle des titres à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur historique, il est constitué une dépréciation.

### 6-2) Tableau des Valeurs Mobilières de Placement

VMP	30/06/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
CNP One Capi (LBP)		346 500		346 500

## 7) Fonds associatifs

### 7-1) Tableau de variation global

	Solde au 30/06/2018	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Augmentation (Baisse) des Fonds Asso	Solde au 30/06/2019
Fonds associatifs sans droit de reprise	467 325				467 325
Fonds associatifs	135 353				135 353

avec droit de reprise					
Réserve d'investissement	275 257				275 257
Réserve sans affectation	204 209				204 209
Réserves affectées à Haïti	2 566				2 566
Report à nouveau	(248 775)	118 914			(129 860)
Résultat	118 914	(118 914)	15 112		15 112
<b>TOTAL</b>	<b>954 848</b>	<b>-</b>	<b>15 112</b>	<b>-</b>	<b>969 960</b>

## 7-2) Commentaires

Les fonds associatifs avec droit de reprise concernent le secteur non lucratif pour 132 353 € et le secteur lucratif pour 3 000 €.

La réserve d'investissement de 275 257 € a été constituée en 2007/2008. Elle correspond à la plus-value de cession des locaux de Cachan affectée au financement des locaux de Bagneux.

## 8) Fonds dédiés

Nature des projets et caractéristiques	À nouveau au 30/06/2018	Utilisation des fonds en 2018/2019	Engagements sur fonds dédiés en 2019/2020	Engagements au 30/06/19
Parrainage	40 314	40 314	18 679	18 679
P.Plus, cadeaux et dons/parrainage	121 334	105 261	39 220	55 294
Ticket-Repas	37 218	37 218	12 079	12 079
Dons sur Ticket-Repas	87 788	74 089	87 821	101 520
Développement général	227 039	187 770	187 540	226 809
Développement Domaines	115 416	112 624	38 549	41 341
Secours Urgence Général	1 936	1 936	6 417	6 417
Secours Urgence Sahel	(13 616)	(13 616)	11 016	11 016
Secours Urgence Burkina Faso			-1 524	-1 524
Secours Urgence Moyen-Orient	771		2 158	2 930
Secours Urgence Afrique de l'Est	28 684	28 684		-
Secours urgence Madagascar	16 206		30	16 236
Secours Urgences Centre Afrique	5 354			5 354
<b>TOTAL</b>	<b>668 445</b>	<b>574 279</b>	<b>401 984</b>	<b>496 150</b>

Il s'agit, à la clôture de l'exercice, de la partie des ressources affectées par les donateurs du SEL à des projets définis, et qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

## 9) Emprunts

	Capital restant dû	Dont à moins d'un an	Objet
Société Générale	54 762	28 571	Ravalement
Société Générale	114 681	40 069	Système d'information
Particuliers	29 362		Secteur principal
Particuliers	16 620		Secteur Fiscalisé
<b>Montant total</b>	<b>215 426</b>	<b>68 640</b>	

Les emprunts restants au 30 juin 2019.

	30/06/2018	Souscriptions	Remboursements	30/06/2019
Société Générale	83 333		28 571	54 762
Société Générale	154 312		39 631	114 681
Particuliers	29 362			29 362
Particuliers	16 620			16 620
<b>Montant total</b>	<b>283 628</b>		<b>68 202</b>	<b>215 426</b>

Les souscriptions et remboursements sur l'exercice.

## 10) Créances et dettes

Toutes les créances et dettes ont une échéance inférieure à 1 an, à l'exception des emprunts et cautions.

### 10-1) Charges à payer

- Fournisseurs pour 26 k€.
- Factures non parvenues pour 26 k€.
- Taxes, personnel et organismes sociaux pour 188 k€.

### 10-2) Autres dettes

- Parrainages dus pour 462 k€ à cause du décalage de 2 mois entre réception des fonds et envoi à Compassion.
- Engagement à payer sur projets de développement pour 43 k€.

### 10-3) Produits à recevoir

- Autres : 50 k€ subventions attribuées par la fondation SEL, 17 k€ de dons reçus au 30 juin et encaissés début juillet, 8 k€ produits Course des Héros, 2 k€ de participations au frais.

### 10-4) Provision pour congés payés

Elle est incorporée aux comptes selon un inventaire nominatif des congés dus et valorisée sur la base des salaires au 30/06/19.

### 10-5) Comptes de régularisation

- Charges constatées d'avance pour 6 k€ : divers frais de fonctionnement, abonnements et cotisations.
- Produits constatés d'avance pour 23 k€ : Parrainages payés d'avance par les parrains.

## 11 Engagements hors bilan

### 11-1) Garanties données :

- Emprunt de 200 k€ contracté en juin 2014, sur 7 ans pour le financement du ravalement des locaux de Bagneux : Nantissement sous forme de compte à terme rémunéré pour 150 k€ en garantie de l'emprunt de 200 k€.
- Emprunt de 200 k€ contracté en avril 2017, sur 5 ans pour le financement des développements du système d'information : Nantissement en 2<sup>e</sup> rang à hauteur de 60 k€ sur le même compte à terme de 150 k€ et garantie SOGAMA à hauteur de 50% de l'encours du prêt.

### 11-2) Engagements donnés (montants restants à verser) relatifs aux protocoles d'accord (projets de développement) concernant les exercices suivants dans l'attente de la levée de conditions suspensives :

- 6 189 €. Programme d'insertion professionnelle. Conditions suspensives : réception des rapports intermédiaires et bon déroulement du projet.
- 2 960 €. Formation en menuiserie. Conditions suspensives : réception du rapport annuel et bon déroulement du projet.
- 11 977 €. Projet triennal RAPS. Conditions suspensives : réception de rapports et bon déroulement du projet et disponibilité des fonds du SEL.
- 33 315 €. Renforcement de capacités médicales. Conditions suspensives : réception des rapports intermédiaires et bon déroulement du projet.
- \$ 34 161 (environ 30 500 €). Programme Intégré de Développement. Conditions suspensives : réception des rapports intermédiaires.
- \$ 15 075 (environ 15 400 €). Pérennisation du PID sur les 3 AS – volet sécurité alimentaire. Conditions suspensives : réception de rapports et bon déroulement du projet.
- 47 938 €. Transformation Jus d'Ananas.
- 51 222 €. Transformation Agroalimentaire. Conditions suspensives : réception de rapports et bon déroulement du projet et disponibilité des fonds du SEL.



- 10 869 €. Accès à l'eau potable pour 5 centres de santé. Conditions suspensives : réception du rapport intermédiaire et bon déroulement du projet et disponibilité des fonds du SEL.
- 2 projets de soutien alimentaire, pour un total de 11 237 €.

### 11-3) Indemnités de fin de carrière

Le SEL, en tant que petite structure, a estimé les indemnités de départ à la retraite du personnel, au moyen d'une formule simplifiée de calcul qui ne prend en compte ni l'évolution des salaires ni la probabilité de non-présence dans l'association à l'âge de la retraite.

Le calcul est effectué salarié par salarié, en fonction du salaire actuel, en tenant compte de l'année de naissance et de l'ancienneté au moment du départ en retraite au taux plein. En l'absence d'accord collectif, c'est l'indemnité de base qui est retenue.

L'engagement s'élève à 140 k€ au 30 juin 2019.

## 12) Contributions volontaires et en nature

Le SEL bénéficie des services de 194 bénévoles pour des tâches très variées : traduction, tâches administratives, représentation du SEL dans les régions de France, etc.

Les membres du Conseil d'Administration du SEL exercent leur mandat de façon bénévole.

Les temps passés sont valorisés au coût horaire du SMIC charges sociales comprises.

Classification	Description	Quantité (nombre d'heures)	Valorisation
Mission sociale	Traduction	2 353,0	57 123
Mission sociale	Bénévoles courrier parrainage	830,0	
Mission sociale	Bénévoles projets	21,0	
Mission sociale	Michée France	324,0	
Mission sociale	Commission des projets	268,0	
Mission sociale	Visite Terrain	272,0	
Fonctionnement	Réunions Conseil d'Administration et Bureau	552,0	10 433
Fonctionnement	Tâches administratives	191,0	
Recherche de fonds	Représentation dans les régions de France	1 354,0	19 013
<b>Total bénévolat</b>	<b>Valorisation au SMIC horaire</b>	<b>6 165,0</b>	<b>86 569 €</b>

## 13) Informations diverses

### 13-1) Effectif moyen salarié par catégorie au 30 juin 2019

Cadres	Non-cadres
11,8	15,06

### 13-2) Salaires annuels des trois plus hauts cadres dirigeants salariés

Les trois plus hauts cadres dirigeants salariés perçoivent un salaire annuel brut cumulé de 122 539 €.

Les membres du conseil d'administration sont bénévoles non rémunérés.

### 13-3) Ventilation des produits par secteur

	en k€	
<b>ACTIVITÉ PRINCIPALE</b>	<b>6 983</b>	<b>98,5%</b>
Dons parrainage	4 152	58,6%
Dons projets de développement	1 461	20,6%
Dons secours urgence	103	1,5%
Dons spécifiques (Défi Michée, sensibilisation)	28	0,4%
Non affecté (dons, assurance-vie, legs)	248	3,5%

Subventions Fondation SEL	79	1,1%
Reprise de fonds dédiés	574	8,1%
Cotisations et abonnements	5	0,1%
Produits en atténuation de charges	28	0,4%
Produits financiers	303	4,3%
Produits exceptionnels	1	0,0%
<b>ACTIVITÉ FISCALISÉE (Aide aux Artisans)</b>	<b>103</b>	<b>1,5%</b>
Ventes d'objets artisanaux	32	0,5%
Produits en atténuation de charges	12	0,2%
Reprise de provisions	59	0,8%
<b>TOTAL</b>	<b>7 087</b>	<b>100,0%</b>

## 14) Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources reprend les charges du compte de résultat en les classant par destination :

- Missions sociales, ventilées entre celles réalisées en France et celles réalisées à l'étranger.
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

### 14-1) Tableau d'emploi des ressources

Voir page suivante

### 14-2) Définition des missions sociales du Service d'Entraide et de Liaison (SEL)

#### 14-2-1) Préambule

**Cette définition, conforme aux statuts et au projet associatif du SEL, a été arrêtée par le Conseil d'Administration du 18/03/2010.**

Le SEL, association protestante de solidarité internationale, a comme objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes et populations en situation de pauvreté dans les pays en développement.

Créé par l'Alliance Évangélique Française en 1980, ses activités reposent sur l'enseignement biblique qui associe la Parole et les actes pour transmettre l'amour de Dieu. C'est pourquoi le SEL travaille également en partenariat avec des organisations chrétiennes qui ont la préoccupation de prendre en compte l'ensemble des besoins humains (physiques, matériels, économiques, spirituels, etc.) des bénéficiaires finaux.

Le SEL mène une action humanitaire. Le financement qu'il octroie à ses partenaires s'inscrit dans ce cadre. Ceux-ci déploient leur action au-delà des considérations religieuses, politiques et ethniques.

#### 14-2-2) Mission sociale « Parrainage »

Les programmes de parrainage du SEL donnent la priorité à l'action en faveur d'un enfant en particulier. Grâce à un soutien financier et à la correspondance avec un parrain qui prie aussi pour lui, chaque enfant parrainé reçoit une aide efficace pour briser le cercle vicieux de la pauvreté. Les partenaires sur place, dans les pays en développement, agissent dans les domaines suivants : soutien scolaire, suivi médical et soutien alimentaire, activités sociales et culturelles, enseignement chrétien.

#### 14-2-3) Mission sociale « Projets de Développement »

Le SEL participe au financement de projets visant à améliorer les conditions de vie des populations des pays du Sud, et en particulier en Afrique francophone.

Ces projets, élaborés et initiés par les partenaires sur place, en concertation avec les populations concernées, font l'objet d'analyse et de conseil par une commission spécialisée du SEL.

EMPLOIS	TOTAL DES EMPLOIS AU 30/06/19= CPTÉ DE RESULTAT (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées au 30/06/19 (3)		RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	RESSOURCES COLLECTÉES AU 30/06/19 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées au 30/06/19 (4)	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			T1
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>4 997 448</b>	<b>4 858 860</b>	S T1	<b>1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>5 992 933</b>	<b>5 992 933</b>	
1.1. Réalisées en France	266 195	175 104		1.1. Dons et legs collectés	146 024	146 024	T2
Actions réalisées directement	0	0		Dons manuels non affectés	5 744 966	5 744 966	
Versements à d'autres organismes agissant en France				Dons manuels affectés	101 943	101 943	
1.2. Réalisées à l'étranger	452 826	452 826		Legs et autres libéralités non affectés			
Actions réalisées directement	4 278 427	4 230 930		Legs et autres libéralités affectés			
Versements à un organisme central ou d'autres org.				1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>503 879</b>	<b>503 879</b>	S T2				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	503 879	503 879		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	78 807		
2.2.Frais de rech. des autres fds privés (mécénat)				3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	381 386		
2.3.Charges liées à la rech.de subv° et autres concours				4- AUTRES PRODUITS			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 168 149</b>	<b>802 489</b>	S T3				
		<b>6 165 228</b>	T3=ST1+ST2+ST3				
<b>I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>6 669 476</b>			<b>I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>6 453 126</b>		
<b>II. DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>0</b>			<b>II. REPRIS DES PROVISIONS</b>	<b>59 167</b>		
<b>III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESS.AFFECT.</b>	<b>401 984</b>			<b>III.REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>574 279</b>		
				<b>IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		172 295	T4
<b>IV. EXCEDENT DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>15 112</b>			<b>V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>V. TOTAL GENERAL</b>	<b>7 086 572</b>			<b>VI. TOTAL GENERAL</b>	<b>7 086 572</b>	<b>6 165 228</b>	T2+T4
V. Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			T5				
VI. Neutralisation des dotations aux amort.des immob. Financées à compter de la première application du règlement par les ress.coll.auprés du public							
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		<b>6 165 228</b>	T6=T3+T5-T5bis	VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		<b>6 165 228</b>	T6
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		<b>0</b>	T7=T1+T2+T4-T6
				<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Missions sociales		57 123		Bénévolet		86 569	
Frais de recherche de fonds		19 013		Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges		10 433		Dons en nature			
Total		86 569		Total		86 569	

Les domaines d'intervention sont notamment : l'accès à l'eau et à l'assainissement, le microcrédit, l'agriculture, l'accès aux soins et aux médicaments, l'aide alimentaire pour les enfants (Ticket-Repas).

#### **14-2-4) Mission sociale « Secours d'Urgence »**

Le SEL apporte une aide lors de situations d'urgence, principalement dans les pays en développement. Ce soutien financier peut consister en trois aspects : premiers secours, mise en place d'une aide transitoire, phase de réhabilitation.

Le SEL privilégie ses partenaires locaux, ou fait appel à une organisation membre d'un réseau auquel appartient le SEL.

#### **14-2-5) Mission sociale « Sensibilisation »**

Le SEL contribue à promouvoir la réflexion sur des thèmes en lien avec le développement, tels que l'eau, l'Afrique, l'enfance, la dette des pays pauvres, la libération du sous-développement, la condition des femmes, la santé, le microcrédit, l'agriculture, l'environnement, le commerce équitable, la mission intégrale.

Ses moyens d'action sont la création et la mise à disposition d'outils d'animation, de réflexion générale et biblique, d'interpellation sur les questions liées à la pauvreté, ainsi que le partenariat avec d'autres associations poursuivant ce but, et la reprise des activités du Défi Michée réintégré dans le SEL.

#### **14-2-6) Mission sociale « Aide aux artisans »**

En lien avec Artisanat SEL, le SEL permet à des producteurs et artisans défavorisés de pays émergents de vivre dignement de leur travail.

Cette mission sociale revêt, selon les termes de la législation fiscale, un caractère « lucratif ». En effet, les ressources ne proviennent pas de dons, mais de ventes de produits. Il est à préciser que le terme « lucratif » ne sous-entend pas que l'activité soit obligatoirement bénéficiaire.

### **14-3) Principes d'affectation des charges dans le CER et clés de répartition**

L'affectation des dépenses aux différents postes du Compte d'Emploi des Ressources est validée par le Conseil d'Administration après un examen détaillé.

Chaque type de dépense est analysé en fonction de la définition précise validée par le Conseil d'Administration pour les missions sociales, afin de s'assurer qu'il correspond bien aux missions sociales du SEL.

Ensuite le Conseil d'Administration valide les éléments suivants à inscrire en missions sociales :

- Versements aux partenaires sur le terrain, dans les cadres du parrainage d'enfants, des projets de développement, du secours d'urgence ou de la sensibilisation.
- Coûts directs du personnel opérationnel. Ces coûts sont enregistrés au prorata du temps passé pour la mission sociale elle-même par chaque salarié concerné, sur la base de fiches de suivi des temps.

On distingue notamment :

- Parrainage : Les relations avec les parrains font partie de la mission sociale elle-même, qui consiste à créer du lien entre le parrain et l'enfant. Le personnel du SEL veille à instaurer et entretenir la relation avec le parrain.
- Projets de développement et secours d'urgence : Les échanges avec les partenaires sur le terrain font partie intégrante de la mission sociale, notamment par le suivi de la réalisation des projets financés. Il s'agit de l'élaboration des dossiers, du travail préparatoire réalisé dans le cadre de la démarche d'agrément avec la Commission des Projets (organe composé de bénévoles choisis pour leurs compétences spécifiques dans le Développement), du suivi des projets avec les partenaires (respect du cahier des charges, suivi financier).

- L'action des directions opérationnelles (Département des projets, Département du parrainage) qui agissent pour les missions humanitaires et la gestion du travail de leur équipe.
- Sensibilisation : réalisation d'outils de sensibilisation, ainsi que toutes dépenses sur les activités reprises au Défi Michée.

Les autres coûts directs inscrits en mission sociale sont :

- les frais de déplacement sur le terrain par les personnes opérationnelles,
- les frais administratifs et d'expédition de la correspondance entre les parrains et les filleuls,
- les frais de locaux des bureaux des services parrainage et projets de développement.
- les frais des numéros spéciaux du journal SEL-Information (Défi Michée, Numéro spécial Sensibilisation),

qui entrent dans la mission sociale sensibilisation. Par ce moyen, le SEL contribue à promouvoir la réflexion sur les thèmes concernés.

- les frais de prélèvements bancaires automatiques, frais d'envois de fonds, et frais bancaires de paiement en ligne, qui viennent se déduire du montant brut du don.

Le SEL n'affecte aucun frais de support (direction générale, financière, informatique) à ses missions sociales. Ces frais sont enregistrés dans les frais de fonctionnement.

Le travail de relation avec les donateurs, concernant les projets de développement ou le secours d'urgence (échange de courrier, lettre de nouvelle, lettre de remerciement, préparation des dossiers en réponse à un engagement...) est affecté à la rubrique des frais de recherche de fonds (collecte, entretien de la collecte).

### Ratios/Emplois (infos du CER)

	30/06/2018	30/06/2019
<b>Missions sociales</b>	<b>79,9 %</b>	<b>78,8 %</b>
<b>Versements</b>	<b>68,9 %</b>	<b>68,6 %</b>
<b>Coûts directs Missions sociales</b>	<b>11,0 %</b>	<b>10,2 %</b>
<b>Frais de support</b>	<b>20,1 %</b>	<b>21,2 %</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>8,8 %</b>	<b>8,2 %</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>11,3 %</b>	<b>13,0 %</b>

### Ratios/Ressources (infos du CER)

	30/06/2018	30/06/2019
<b>(Versements +variation fonds dédiés)/Dons reçus affectés</b>	<b>70,4 %</b>	<b>70,7 %</b>
<b>(Versements + variation fonds dédiés)/(Dons reçus affectés et non affectés)</b>	<b>68,2 %</b>	<b>67,7 %</b>

## 15) Continuité d'exploitation

Conscient des importants investissements informatiques des trois précédents exercices, un impératif qui accompagnera la poursuite de la croissance du SEL et de l'activité du parrainage notamment, conscient également des investissements réalisés pour la mission d'aide aux artisans de 2015 à 2017 par le rachat des parts de SCI et la fusion avec Artisanat SEL suivie de l'arrêt de cette activité, le Conseil d'Administration est revenu dans sa séance du 22 novembre 2019 sur les mesures programmées sur le moyen terme afin de reconstituer ses fonds propres et sa trésorerie aux niveaux précédemment établis, permettant de couvrir l'ensemble des engagements sur fonds dédiés et des dettes à court terme.

En premier lieu, il a été noté que la vente des locaux de la SCI et la remontée des fonds dans les comptes du SEL (même avec une légère perte), ainsi que les bons résultats de l'exercice écoulé, ont permis de réduire de manière significative l'écart entre engagements à court terme et trésorerie disponible. D'autre part, l'augmentation du

prix des parrainages initiée en avril 2019 a permis de rehausser à un meilleur niveau notre participation au parrainage des enfants tout en commençant à contribuer aux bons résultats du SEL avec un effet qui se poursuivra sur les années à venir.

En second lieu il a été noté qu'une entrée de trésorerie de 60 k€ interviendra dans le courant de l'exercice 2019-2020 correspondant aux fonds qui seront versés au SEL lors de la clôture des opérations de liquidation de la SCI ROGI, et qu'un supplément de trésorerie disponible de 150 k€ interviendra dans le courant de l'exercice 2021-2022 lorsque le SEL obtiendra la mainlevée de la Société Générale d'un nantissement constitué en garanti de 2 prêts en cours.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'Administration a fixé comme objectif de constituer d'ici au 30 juin 2022 un niveau de trésorerie permettant de couvrir l'ensemble des engagements sur fonds dédiés et des dettes à court terme. Pour ce faire, il a décidé de :

- ne remonter que d'un point (sur les deux consentis pour l'exercice 2017-2018) rétroactivement sur l'exercice 2018-2019 le pourcentage de versement des dons du secteur parrainage (restant ainsi en dessous d'un point par rapport à l'exercice de référence 2015 2016),
- maintenir une baisse de 2 points sur l'exercice 2018-2019 du pourcentage de versement des dons du secteur projets par rapport à l'exercice précédent 2017-2018, tout en espérant remonter d'un point par an ces versements aux projets durant les 4 prochaines années en fonction des résultats obtenus pour ce département,
- veiller à dégager au fil des trois prochains exercices un excédent comptable cumulé qui permette de dégager environ 80 k€ de trésorerie.